

l'inter'

MAGAZINE
D'ISIGNY
OMAHA
INTERCOM

AOUT 2026 - #17

com

GRAND
FORMAT P.4

UN NOUVEAU MANDAT 2026-2032

P.10 VOS DÉLÉGUÉS
COMMUNAUTAIRES

P.12 ACTUALITÉS

P.14 AGENDA
DES SORTIES

AGENDA

JOURNÉES EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE

19 et 20 septembre
Cartigny-l'Épinay

 **Isigny
Omaha**
INTERCOM



Château de Balleroy
© Alex Votié



Soirée d'été
© Omaha Will



Falaise des Hachettes
© Zib Pics

SOMMAIRE

4

GRAND FORMAT
**Un nouveau mandat
2026-2032**

10

**Vos délégués
communautaires**

12

ACTUALITÉS

14

AGENDA

15

L'ANNUAIRE
DES SERVICES



RETROUVEZ-NOUS
**SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX
ET PARTAGEZ AVEC NOUS
VOS CLICHÉS DU TERRITOIRE !**

↳
@ Isigny Omaha Intercom

GRAND FORMAT

Un nouveau MANDAT 2026-2032



Créée il y a presque 10 ans, l'intercommunalité regroupe aujourd'hui 59 communes et plus de 27 000 habitants. Le 16 avril dernier, les 82 élus communautaires se sont réunis afin d'élire la nouvelle équipe gouvernante qui portera les projets du territoire pour ce mandat. Aménagement du territoire, développement économique, scolarité, offre de soins... sont autant de défis communs sur lesquels les représentants de la Communauté de Communes vont travailler jusqu'en 2032 pour garantir la qualité du cadre de vie des usagers. Concrètement, qui représente les communes ? Comment les projets sont-ils votés ? Qui décide pour le quotidien des habitants ?

Réponses dans ce grand format.

À quoi sert une intercommunalité ?

Elle permet aux communes de mutualiser leurs moyens pour gérer certains services et mener des projets à l'échelle du territoire : développement économique, gestion des déchets, équipements, mobilités, tourisme, urbanisme...

Qui prend les décisions ?

Le conseil communautaire. Il réunit les représentants des communes et vote les grandes décisions : budget, projets, investissements ou politiques publiques.

L'intercommunalité remplace-t-elle les communes ?

Non. Les communes conservent leur maire, leur conseil municipal et leurs compétences propres. L'intercommunalité intervient uniquement sur les domaines qui lui ont été confiés par la loi (dans le cadre de ses statuts) ou par les communes.

Les habitants peuvent-ils assister aux réunions ?

Oui. Les séances du conseil communautaire sont publiques.

Pourquoi certaines décisions sont-elles prises à l'échelle intercommunale ?

Parce que certains projets ou services sont plus efficaces lorsqu'ils sont organisés collectivement entre plusieurs communes : cela permet de mutualiser les moyens et de développer des actions cohérentes à l'échelle du territoire.



En chiffres

25 femmes
30 %
des délégués



57 hommes
70 %
des délégués

82 délégués
communautaires

Plus jeune élue : **24 ans**
Élue du Molay-Littry

Le doyen : **79 ans**
Élu de Mandeville-en-Bessin

Âge moyen : **58 ans**
Moyenne d'âge de l'assemblée

Une diversité d'âge et de profils au service du territoire et de ses habitants.



Notre intercommunalité

UNE ORGANISATION AU SERVICE DES COMMUNES ET DES HABITANTS



Le Président

Élu par le conseil communautaire pour 6 ans.

- ✓ Coordonne les politiques publiques locales et pilote les projets du territoire.
- ✓ Il met en œuvre les décisions
- ✓ Représente l'intercommunalité auprès des partenaires et des institutions.



Le conseil communautaire

est composé des délégués communautaires, représentants des communes.

- ✓ Il vote des décisions importantes budget, projets, politiques publiques, services...



Le bureau communautaire

Composé du président, de 12 vice-présidents et de 3 autres membres.

- ✓ Prépare les décisions avant leur vote en conseil communautaire.
- ✓ Assure le suivi des dossiers et des projets.
- ✓ Veille à la coordination des actions menées sur le territoire.



Les délégués communautaires

Représentent chaque commune au sein de l'intercommunalité.

COMMENT SONT-ILS CHOISIS ?

- ✓ Dans les communes de + de 1000 habitants : élus directement par les citoyens en même temps que les municipales (scrutin fléché).
- ✓ Dans les communes de - de 1000 habitants : désignés parmi les conseillers municipaux (maire, adjoint, puis conseillers).



Le principe de représentation

Chaque commune dispose d'un nombre de sièges au conseil communautaire, déterminé en fonction de sa population. Des représentants des conseils municipaux participent également aux réunions des commissions intercommunales (Voirie, tourisme...).

- ✓ Toutes les communes sont représentées



Réélu à la présidence de l'intercommunalité, Patrick Thomines, maire de Colleville-sur-Mer, ouvre une nouvelle mandature placée sous le signe de la continuité, de la proximité et de l'adaptation aux grands défis à venir. Services publics, environnement, culture : il revient sur les priorités des prochaines années pour le territoire et ses habitants.

Entretien AVEC LE PRÉSIDENT

PATRICK
THOMINES

Comment décririez-vous le rôle concret de l'intercommunalité dans le quotidien des habitants ?

Le rôle de l'intercommunalité est souvent méconnu, et pourtant il touche à l'essentiel de notre quotidien. Nous gérons par exemple la voirie communautaire, l'assainissement, les services scolaires, l'enfance-jeunesse, le développement économique ou encore une partie de l'action culturelle.

À travers la compétence tourisme, l'intercommunalité participe aussi à l'attractivité du territoire et au dynamisme de l'économie locale. Cela passe par la valorisation du patrimoine, l'accompagnement des acteurs touristiques, le développement des itinéraires de découverte et la promotion d'un territoire accueillant pour les visiteurs comme pour les habitants.

Concrètement, cela représente aussi des services utilisés chaque jour par les habitants. Par exemple, l'intercommunalité agit à travers les espaces France Services / Point Info 14, qui accompagnent les habitants dans leurs démarches administratives du quotidien : santé, retraite, CAF, emploi, impôts ou démarches numériques. Avec trois espaces principaux et trois annexes répartis sur le territoire, chaque habitant se situe à moins de dix minutes d'un accueil. C'est aujourd'hui le maillage le plus dense du Département du Calvados.

Nous sommes aussi mobilisés sur les questions de santé avec un travail soutenu pour accueillir de nombreux professionnels de santé dans nos 3 pôles de santé principaux et leurs 2 annexes qui verront le jour très bientôt à Balleroy-sur-Drôme et Grandcamp-Maisy.

Dans un contexte économique parfois difficile pour les familles, comment l'intercommunalité agit-elle pour préserver l'accès aux services ?

Nous savons que de nombreuses familles sont attentives à leurs dépenses du quotidien. C'est pourquoi l'intercommunalité fait le choix de soutenir fortement plusieurs services essentiels afin de maintenir des tarifs accessibles au plus grand nombre.

C'est notamment le cas pour la garderie et la restauration scolaire. Chaque jour, 1 800 enfants déjeunent dans les cantines du territoire. Le coût réel de ce service est largement supérieur au tarif payé par les familles, mais nous en absorbons une part importante afin de préserver l'accès de tous à une restauration de qualité.

C'est aussi notre objectif pour plusieurs services liés à l'enfance, à la jeunesse ou à la culture.

« Afin de ne pas peser davantage sur le budget des habitants, nous avons pris une décision forte : il n'y aura aucune augmentation de la fiscalité intercommunale en 2026. » ➤

Afin de ne pas peser davantage sur le budget des habitants, nous avons pris une décision forte : il n'y aura aucune augmentation de la fiscalité intercommunale en 2026. Ce choix traduit notre volonté de maintenir un équilibre entre qualité du service public, maîtrise des dépenses et préservation du pouvoir d'achat des habitants.

Pourquoi certaines compétences sont-elles gérées à l'échelle intercommunale ?

Certaines compétences sont plus efficaces lorsqu'elles sont organisées collectivement.

Le fonctionnement intercommunal permet aussi de renforcer la capacité du territoire à obtenir des financements publics. Les projets portés par la Communauté de Communes bénéficient souvent d'un accès plus favorable aux aides de l'État, de la Région ou du Département, car ils répondent à des enjeux collectifs et profitent à un plus grand nombre d'habitants. Cela permet de concrétiser des équipements et des projets qu'une commune seule aurait parfois plus de difficultés à financer.

L'objectif n'est pas de remplacer les communes, mais d'unir nos forces pour offrir un service de qualité équivalente partout sur le territoire.

Quels sont aujourd'hui les principaux défis pour le territoire ?

L'un des grands défis des années à venir sera d'adapter le territoire aux évolutions climatiques et environnementales. Les questions liées à l'eau deviennent de plus en plus importantes, qu'il s'agisse de la gestion de la ressource, de l'assainissement, de la préservation des milieux naturels ou encore des conséquences de l'érosion et du recul du trait de côte sur certaines communes littorales.

Nous devons également réfléchir à la manière de continuer à accueillir de nouveaux habitants tout en préservant la qualité de vie et l'identité de notre territoire. Cela implique de construire de façon plus réfléchie, de limiter l'étalement urbain et de préserver les terres agricoles et les espaces naturels.

L'objectif est de trouver un équilibre entre développement du territoire, maintien des services et préservation de notre cadre de vie pour les générations futures.

Y a-t-il des projets que vous aimeriez particulièrement voir aboutir durant cette mandature ?

Oui, plusieurs projets me tiennent particulièrement à cœur pour les prochaines années. Le premier est le futur pôle culturel d'Isigny. Il s'inscrit dans notre volonté de rendre la culture accessible à tous les habitants, quel que soit leur lieu de résidence sur le territoire.

Nous travaillons déjà dans cette direction grâce à une saison culturelle itinérante qui propose des spectacles dans différentes communes, mais aussi à travers le développement de la lecture publique par l'accès aux médiathèques. Ce futur équipement permettra de renforcer encore cette dynamique.

Le second projet important sera la construction d'un siège administratif pour l'Intercommunalité. Aujourd'hui, les services sont répartis sur plusieurs sites. L'objectif est donc d'améliorer les conditions de travail des équipes en regroupant les fonctions administratives dans des locaux adaptés. Ce projet doit également permettre de réduire significativement les coûts de fonctionnement liés à l'entretien et à l'utilisation de plusieurs bâtiments, notamment en matière de chauffage, d'eau et d'électricité. Cela ne remettra pas en cause la proximité avec les habitants. Au contraire, notre volonté est de conserver une présence forte sur l'ensemble du territoire.

Il y a aussi de nombreux projets qui sont à l'étude et qui seront présentés dans de prochains numéros du magazine intercommunal.

Comment travaillez-vous avec les vice-présidents et les élus du territoire ?

Le fonctionnement intercommunal repose avant tout sur le travail collectif. Les décisions ne se prennent pas seul : elles sont construites avec les vice-présidents, les maires et l'ensemble des élus communautaires.

Chaque vice-président pilote une compétence et apporte sa connaissance du terrain, des communes et des attentes des habitants. Cette diversité est essentielle, car notre territoire est composé de réalités très différentes entre le littoral, les bourgs et les communes plus rurales.

Je suis particulièrement attaché à cette collégialité. La richesse de l'intercommunalité, c'est justement de pouvoir confronter les points de vue, partager les expériences et construire des projets ensemble.

Cette nouvelle équipe représente d'ailleurs bien la diversité géographique et démographique du territoire. C'est important pour garantir des décisions équilibrées et adaptées aux besoins de tous.

Quel message personnel souhaitez-vous adresser aux habitants pour ce nouveau mandat ?

Je souhaite que notre action reste guidée par les valeurs qui font la force de notre territoire : la proximité, la solidarité et le bien-vivre ensemble.

Mon engagement, aux côtés de l'ensemble des élus, est de rester à votre écoute pour bâtir un territoire dynamique, accueillant et tourné vers l'avenir. ■

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Le bureau est composé de 12 vice-présidents
et vices-présidentes et de 3 membres.

Ressources humaines



1. Brigitte Mottin

Vice-présidente en charge
des ressources humaines
Maire-adjointe au Molay-Littry
Délégations : CNAS, Programmes LEADER

→ Garantir le respect des
personnes et des institutions,
l'égalité de traitement pour tous
ainsi que l'écoute attentive des
besoins et préoccupations.

Enfance-jeunesse



2. Sonia Malherbe

Vice-présidente en charge
de l'enfance-jeunesse
Maire d'Isigny-sur-Mer
Délégation : Mission locale
du Bocage au Bessin

→ Soutenir l'enfance et la jeunesse,
c'est préparer une génération
confiante et engagée !

Finances



3. Odile Bisson

Vice-présidente
en charges finances
Maire de Trévières
Délégations : Smico, CAO

→ Assurer une gestion rigoureuse
et durable des finances
intercommunales.

Aménagement du territoire



4. Hubert Furdyna

Vice-président en charge de
l'aménagement du territoire
Maire-adjoint au Molay-Littry
Délégations : Ter'Bessin, Collectéa,
Comité de surveillance du centre
hospitalier Aunay-Bayeux

→ Pour une urbanisation cohérente
à l'échelle de notre territoire.

Tourisme



5. Denis Le Moigne

Vice-président en charge
du tourisme
Maire de Saint-Germain du Pert
Délégation : Calvados Attractivité

→ Notre territoire a une histoire unique;
à nous d'en faire un avenir ambitieux.

Gémapi, plan climat, déchets



6. Yohann Pesquerel

Vice-président en charge de
la GEMAPI, du plan climat
(PCAET) et des déchets
Maire de Balleroy-sur-drôme
Délégations : SDEC Energies, Ter'Bessin,
Collectéa, Comité consultatif de
la réserve de Cerisy-la-forêt

→ Face aux défis climatiques et
environnementaux, nous devons
poursuivre les actions engagées
pour préserver nos ressources
naturelles, protéger la qualité
de nos paysages et renforcer la
résilience de notre territoire.

Développement économique



7. Eric Barbanchon

Vice-président en charge du
développement économique
Conseiller municipal
à Isigny-sur-Mer
Délégations : Mission locale du Bocage
au Bessin, Comités locaux pour l'emploi

→ Favoriser l'implantation
d'entreprises sur toutes nos zones
d'activité pour soutenir l'emploi.

Culture et sport



8. Sophie Leroy

Vice-présidente en charge de
la culture et du sport
Maire-adjointe à Etreham
Délégation : ADTLB

→ Faire rayonner nos voies de
Traverse par la culture, le
patrimoine et la pratique sportive.

Scolaire et périscolaire



9. Jean Marie

Vice-président en charge du
scolaire et du périscolaire
Maire de Longueville
Délégations : Mission locale du Bocage
au Bessin, OGEC Notre-Dame

→ Je mets mes compétences au service
d'une éducation de qualité, du bien-
être des enfants et du développement
d'actions adaptées aux besoins des
familles et des communes du territoire.

Voirie



10. Alain Gervais

Vice-président en charge
de la voirie
Maire de Formigny-la-Bataille
Délégation : CAO

→ Faciliter les déplacements
du quotidien sur le réseau
routier communautaire

Assainissement



11. Cédric Poisson

Vice-président en charge
de l'assainissement
Maire de Cormolain
Délégations : CAO, syndicat
de Cormolain, Ingéneau

→ Garantir la qualité des rejets
afin de réduire notre impact
sur l'environnement.

Travaux et cadre de vie



12. David Bacon

Vice-président en charge des
travaux et du cadre de vie
Maire de Planquary
Délégation : CAO

→ Piloter les projets d'aménagement,
d'entretien et de rénovation et continuer
d'améliorer la qualité de vie des usagers
et l'attractivité du territoire.

Membre du bureau



Benoit Tuvée

Maire de Grandcamp-Maisy
Délégations : Ter'Bessin, Groupe
d'action local pêche et aquaculture

Membre du bureau



David Pottier

Maire de Mosles
Délégations : Ter'Bessin, Collectéa, CAO

Membre du bureau



Michel Cambron

Maire de Tournières

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES TITULAIRES



Les délégués communautaires sont des élus désignés au sein des 59 communes d'Isigny-Omaha pour représenter leurs habitants auprès de l'intercommunalité.

Ils participent aux débats, votent les décisions et contribuent à définir les projets et les grandes orientations du territoire. Leur rôle est de porter la voix de leur commune tout en travaillant à l'intérêt collectif intercommunal lors des conseils communautaires.

Certains délégués sont élus par le conseil communautaire en début de mandat pour représenter l'intercommunalité au sein d'organismes partenaires, comme Collectéa (traitement des déchets), le SDEC Energie ou le Parc Régional Naturel des Marais. Ils participent aux réunions, défendent les intérêts du territoire et prennent part aux décisions qui concernent directement les services utilisés par les habitants au quotidien.

PRATIQUE

Les séances du conseil communautaire sont publiques. Retrouvez les dates et ordres du jour des conseils ainsi que tous les actes officiels de votre collectivité sur www.isigny-omaha-intercom.fr

	Patrick DESHAYES	ASNIERES EN BESSIN
	Jean-Marc LANNEZ	AURE-SUR-MER
	Nathalie LENEVEU	BALLEROY-SUR-DROME
	Délégation : Collectéa	
	Guillaume CHICOT	BALLEROY-SUR-DROME
	Patrick JOANNIN	BERNESQ
	Rodolphe RICORDEL	BLAY
	Daniel PAIN	BRICQUEVILLE
	Dimitri BRUNO	CAHAGNOLLES
	Délégation : Cadastre solaire	
	Michel FAUVEL	CANCHY
	Noémie HEBERT	CARDONVILLE
	Nelly SURET	CARTIGNY-L'ÉPINAY
	Délégation : Collectéa	
	Alexandre CHICOT	CASTILLON
	Délégations : Ter'Bessin, Calvados Attractivité	
	François MESLIN	COLOMBIERES
	Pascale VIBET LE DEVIN	CRICQUEVILLE-EN-BESSIN

	Joëlle BASNIER	CROUAY
	Délégation : Ter'Bessin	
	Marine ANDRÉ	DEUX JUMEAUX
	Délégation : ADTLB	
	Dominique LEGRAND	ENGLESQUEVILLE LA PERCEE
	Jean-Pierre BARBIER	FOULOGNES
	Brigitte BLESTEL	GEFOSSE-FONTENAY
	Françoise BOULARD	GRANDCAMP MAISY
	Délégation : Collectéa	
	Jérôme LELAIDIER	GRANDCAMP-MAISY
	Délégations : ADTLB, Collectéa, Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin	
	François BENFEGHOUL	GRANDCAMP-MAISY
	Délégation : Ter'Bessin	
	Guillaume GASTEBOIS	ISIGNY SUR MER
	Délégation : SDEC Energie	
	Nadège DUCHEMIN	ISIGNY SUR MER
	Alexis DESMARES	ISIGNY SUR MER
	Délégation : Collectéa	
	Ophélie FOSSEY	ISIGNY-SUR-MER
	Emmanuel PRZYSUCHA	ISIGNY-SUR-MER
	Marie-Pierre TOQUET	ISIGNY-SUR-MER
	Délégation : ADTLB	

	Olivier DAVID	ISIGNY-SUR-MER
	Sébastien LAIR	LA BAZOQUE
	Jérôme SEGOUIN	LA CAMBE
	Délégation : Ter'Bessin	
	Monique PICANT	LA FOLIE
	Richard FOLLIOT	LE BREUIL EN BESSIN
	Délégation : Commission consultative pour la transition énergétique	
	Guillaume BERTIER	LE MOLAY-LITTRY
	Délégation : Ter'Bessin	
	Daniel DIMESIC	LE MOLAY-LITTRY
	Christine LÉONARD	LE MOLAY-LITTRY
	Élodie AGNES	LE MOLAY-LITTRY
	Louis PHILIPPE	LE MOLAY-LITTRY
	Chloé LE TOURNEUR	LE MOLAY-LITTRY
	Stella COGENT	LE TRONQUAY
	Dominique LEROUX	LE TRONQUAY
	Antoine MOULIN	LISON
	Jonathan LEGOUPIL	LITTEAU
	Délégation : Collectéa	
	Thomas EVARISTE	MAISONS
	Pierre LEFEVRE	MANDEVILLE EN BESSIN
	René DEBAYEUX	MONFREVILLE
	Albert COURCHANT	MONTFIQUET
	Délégations : Ter'Bessin, Collectéa, Natura 2000, Collectivité forestière normande	
	François SCELLES	NORON-LA-POTERIE
	Richard LEFRANCOIS	OSMANVILLE

	Nicolas LECORDIER	RUBERCY
	Catherine CATHERINE	SAINTE-HONORINE-DE-DUCY
	Denis MADOUASSE	SAINT-LAURENT-SUR-MER
	Marc BEAUSIRE	SAINT-MARCOUF-DU-ROCHY
	Erick SURET	SAINT MARTIN DE BLAGNY
	Florent ROUYER	SAINT-PAUL-DU-VERNAY
	Corine MASSON	SAINT-PAUL-DU-VERNAY
	Suzanne GUÉROULT	SAINT PIERRE DU MONT
	Brigitte GRARD JORAND	SAINTE MARGUERITE D'ELLE
	Hervé LEFIEUX	SALLEN
	Délégations : commission consultative pour la transition énergétique, syndicat de Cormolain	
	Aurore DEWAELE	SAON
	Délégation : Syndicat de Cormolain	
	André MORIN	SAONNET
	Benoît AIMABLE	SURRAIN
	Frédéric LAPERSONNE	TOUR-EN-BESSIN
	Délégation : Collectéa	
	Martial LEGROS	TREVIERES
	Bernard PACARY	TRUNGY
	Antoine DE BELLAIGUE	VIERVILLE-SUR-MER
	Délégation : Collectéa	

ACTUALITÉS

Inauguration

DU QUAI CRAMPON À GRANDCAMP-MAISY



L'aménagement du Quai Crampon, inauguré en février dernier, s'est inscrit dans une démarche globale de requalification de l'espace urbain côtoyant le port et la plage de Grandcamp-Maisy. Les travaux, engagés en plusieurs phases depuis 2025, ont porté sur :

- la requalification des voiries et des aménagements piétonniers ;
- la mise en accessibilité des circulations douces (piétons, vélos) ;
- l'amélioration des espaces publics, des terrasses et des liaisons entre le centre-ville, le port et le front de mer ;
- la modernisation des réseaux et infrastructures sous-jacentes.

Dans le cadre de cet aménagement, trois secteurs emblématiques du quai Crampon ont fait l'objet d'une attention particulière : le secteur de l'école de voile intercommunale, l'Office de tourisme, et le quartier du Musoir, véritable lieu de vie regroupant bars, restaurants et salon de thé.

Ce nouvel aménagement représente un coût de à 1,7 millions d'Euros HT, cofinancés par l'Intercommunalité, l'État, la Région Normandie, le Département du Calvados et la commune de Grandcamp-Maisy.



Travaux

La construction d'une annexe du pôle de santé intercommunal à Balleroy-sur-Drôme est lancée.

Le site ouvrira ses portes à l'automne 2026.

Instantané

LA STATION D'ÉPURATION DU LITTORAL, PROJET PORTÉ PAR ISIGNY-OMAHA INTERCOM, EST LAURÉATE DES VICTOIRES DE L'INVESTISSEMENT LOCAL
CE TROPHÉE PERMET DE METTRE EN LUMIÈRE LES PROJETS IMPORTANTS MENÉS PAR LES COLLECTIVITÉS.



Visite

D'UNE DÉLÉGATION AMÉRICAINE

Lundi 4 mai, Isigny-Omaha Intercom a accueilli un groupe de 23 visiteurs venus d'Omaha au Nebraska dans le cadre de la charte Omaha Sister Cities qui unit nos territoires.

Parmi eux figuraient le maire d'Omaha, Mayor John W. Ewing, Jr., ainsi que le président de l'Omaha Sister Cities Association, Steve Gerdes.

Au programme de cette étape normande : une découverte de l'histoire d'Omaha Beach et une visite du cimetière militaire américain puis un passage gourmand aux halles d'Isigny.



Patrimoine

Les plages du débarquement classées au Patrimoine Mondiale de l'UNESCO

L'UNESCO a officialisé le classement des plages du débarquement sur la liste du patrimoine mondial le 26 juillet dernier.

Si Omaha Beach et la Pointe du Hoc sont directement concernées, c'est toute la zone nord du territoire, avec pour limite la RN13 entre Isigny-sur-Mer et Tour en Bessin, qui se trouve dans le périmètre de protection. Cette annonce est la conclusion d'un long travail engagé par l'État, la Région Normandie et les collectivités locales pour la reconnaissance des plages de débarquement comme patrimoine exceptionnel et à haute valeur symbolique pour l'humanité. Au-delà de l'attractivité touristique, ce classement constitue avant tout une reconnaissance internationale prestigieuse et un engagement en faveur de la préservation et de la transmission de ce patrimoine aux générations futures.



AGENDA

- ↳ **Exposition Monuments Men**
Jusqu'au 3 janvier 2027
Colleville-sur-Mer
- ↳ **Les étonnants patrimoines**
visite ludique en famille
« la visite du petit mineur »
Les 12, 19 et 26 août
Le Molay-Littry
- ↳ **Les étonnants patrimoines**
Première séance
au moulin de Marcy
Les 13, 20 et 27 août
Le Molay-Littry
- ↳ **Les étonnants patrimoines**
En quête des sons
du Moyen Age
Les 21 et 28 août
Colombières
- ↳ **Fête des tracteurs**
30 août
Tournières
- ↳ **Festival « Les pieds sur terre »**
Du 11 au 13 septembre
Balleroy-sur-Drôme
- ↳ **Concert « Une flûte enchantée »**
13 septembre
Neuilly-la-forêt (Isigny-sur-mer)
- ↳ **Découverte des champignons en forêt de Cerisy**
19 septembre
Montfiquet
- ↳ **Sortie « oiseaux migrateurs de la baie des Veys »**
26 septembre
Géfosse-Fontenay
- ↳ **Sortie nature « sur les traces des canidés sauvages »**
27 septembre
Montfiquet
- ↳ **Zzaj**
humour/théâtre musical
3 octobre
Le Molay-Littry
- ↳ **Journée secrets de nature :**
sortie bota sophro
en forêt de Cerisy
17 octobre
Montfiquet

- ↳ **Spectacle équestre « Les amants maudits »**
17 octobre
Balleroy-sur-Drôme
- ↳ **Equidays :**
randonnée avec des ânes
18 octobre
Isigny-sur-mer
- ↳ **Walt, la folie Disney :**
théâtre
20 octobre
Isigny-sur-Mer
- ↳ **Equidays :** visite du
haras d'Etreham
20 octobre
Etreham
- ↳ **Equidays :** visite du
Haras de Gruchy
21 octobre
Saon
- ↳ **Festival de la pomme**
25 octobre
Trévières
- ↳ **RDV créatifs**
Le monde fascinant
des vers de terre
28 octobre
Montfiquet
- ↳ **Festival de la BD**
7 et 8 novembre
Isigny-sur-Mer
- ↳ **Cowboy ou indien**
Théâtre
19 novembre
Le Molay-Littry
- ↳ **RDV créatifs**
Au cœur des légendes
de noel « balade et créations lumineuses »
28 novembre
Montfiquet
- ↳ **Marché de Noël**
29 novembre
Tournières
- ↳ **Y'a de la joie**
seul en scène de Michael Hirsch
1^{er} décembre
Isigny-sur-Mer



Zoom sur

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

↳ Pour la deuxième année consécutive, Isigny Omaha Intercom participera aux Journées européennes du patrimoine en mettant à l'honneur l'histoire d'un village de son territoire.

Les 19 et 20 septembre 2026, vous serez invités à plonger dans l'histoire passionnante de Cartigny-l'Épinay.

Au fil de ce week-end, différentes animations viendront rythmer la découverte du village : reconstitutions historiques, visites guidées ou théâtralisées, balades en attelage, concert mais aussi randonnées.

Grâce à des animations variées et gratuites vous pourrez découvrir l'histoire du village et porter un nouveau regard sur le patrimoine de nos campagnes.

(liste non exhaustive au 01/07/2026, susceptible d'être modifié par les organisateurs)
Agenda complet sur www.isigny-omaha-intercom.fr



La saison culturelle devient « La traverse »

Cette année, la saison culturelle se métamorphose et change de nom pour devenir La Traverse. Ce nouveau nom incarne la volonté de parcourir le territoire, de relier les habitants et de faire circuler les émotions à travers chaque spectacle. Si l'identité change, les ambitions restent intactes : partager ensemble des moments forts, rendre la culture accessible à toutes et tous, et soutenir activement la création artistique.

↳ **BILLETTERIE :** www.billetweb.fr/pro/isigny-omaha

ANNUAIRE DES SERVICES

SERVICES ADMINISTRATIFS

SIÈGE ADMINISTRATIF

1336, route de Balleroy
14330 LE MOLAY-LITTRY
02 31 21 42 27
accueil@isigny-omaha-intercom.fr
www.isigny-omaha-intercom.fr

[@isigny omaha intercom](#)

Pôle administratif de Formigny-La-Bataille

Ancienne RN 13
14710 FORMIGNY-LA-BATAILLE

Pôle administratif d'Isigny-sur-Mer

16, rue Emile Demagny
14230 ISIGNY-SUR-MER

SERVICES À LA POPULATION

POINTS INFO 14/FRANCE SERVICES

Isigny-Sur-Mer / Grandcamp-Maisy

pi14.isigrandcamp@isigny-omaha-intercom.fr
02 31 92 68 71

Trévières

pi14.trevieres@isigny-omaha-intercom.fr
02 31 10 13 40

Balleroy-Sur-Drôme /Le Molay-Littry

pi14.mlballeroy@isigny-omaha-intercom.fr
02 31 10 71 96

Sainte-Marguerite-d'Elle

pi14.stermargueritedelle@isigny-omaha-intercom.fr
02 61 67 07 87

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE (EPN)

Pôle administratif d'Isigny-sur-Mer

epn@isigny-omaha-intercom.fr
02 31 21 42 27

CULTURE ET SPORT

MÉDIATHÈQUES INTERCOMMUNALES

La Cambe

2 ter rue principale
14230 LA CAMBE
02 31 10 66 16
mediatheque.lacambe@isigny-omaha-intercom.fr

Le Molay-Littry

Place du docteur Verney
14330 LE MOLAY-LITTRY
02 31 10 66 16
mediatheque.lemolaylittry@isigny-omaha-intercom.fr
<https://mediatheques-isigny-omaha.fr>

ÉCOLE DE MUSIQUE, DANSE ET THÉÂTRE

2, rue Dahlenburg
14330 LE MOLAY-LITTRY
02 31 21 52 62
ecoledemusique@isigny-omaha-intercom.fr

ÉCOLE DE VOILE INTERCOMMUNALE

Quai Crampon
14450 GRANDCAMP-MAISY
02 31 22 14 35
ecoledevoile@isigny-omaha-tourisme.fr

CENTRE DE PLEINE NATURE EOLIA NORMANDIE

Le Cavey
14710 COLLEVILLE/MER
02 31 22 26 21
eolia-normandie@wanadoo.fr

GYMNASE DE TRÉVIÈRES, BALLEROY-SUR-DRÔME, LE MOLAY-LITTRY ET ISIGNY-SUR-MER

accueil@isigny-omaha-intercom.fr

ENFANCE/JEUNESSE

RELAIS PETITE ENFANCE

RPE caRAMel - Osmanville/Trévières

06 47 41 65 63
rpe.caramel@fedel4.admr.org

RPE Scarabée d'Aure - Balleroy-sur-Drôme/Le Molay-Littry

02 31 10 13 55 / 07 89 95 70 81
rpe.scarabedaure@fedel4.admr.org

CRÈCHE « LES P'TITS LOUPS D'OMAHA » TOUR EN BESSIN

02 31 16 44 93
ma.lplo@fedel4.admr.org

CRÈCHE « LES P'TITS DU MARAIS » OSMANVILLE

02 58 47 22 75
lesptitsdumaraais@fedel4.admr.org

ACCUEIL DE LOISIRS

Accueils de loisirs pour mineurs Crouay - Osmanville

02 31 21 42 27
vincent.foucher@isigny-omaha-intercom.fr

Accueils de loisirs pour mineurs Vierville-sur-Mer

02 31 51 07 71 / 06 84 53 15 44
guillaume.hardelay@ufcv.fr

LOCAUX ADOS

Local ados -Isigny-sur-Mer

02 31 21 42 27
frederic.gergar@isigny-omaha-intercom.fr

Local ados -Le Molay-Littry

02 31 21 42 27
mickael.menard@isigny-omaha-intercom.fr

Local ados -Trévières

07 79 05 33 07
charlene.petit@ufcv.fr

TOURISME

OFFICE DE TOURISME

02 31 21 46 00
accueil@isigny-omaha-tourisme.fr
www.isigny-omaha-tourisme.fr

Bureau d'information touristique de Grandcamp-Maisy

26, quai Crampon
14450 GRANDCAMP-MAISY

Bureau d'information touristique d'Isigny-sur-Mer

16, rue Émile Demagny
14230 ISIGNY-SUR-MER

Bureau d'information touristique d'Omaha Beach

26 rue des chemins de la liberté
14710 COLLEVILLE-SUR-MER

Bureau d'information touristique de Montfiquet -Maison de la forêt

L'embranchement
14490 MONTFIQUET



Sortie du guide !

Retrouvez toutes
les structures liées
à la parentalité
sur le territoire !



Échelle (sociologique) (r) • Document non contractuel • Tous droits réservés • Ne pas jeter sur la voie publique

